

L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE : MUTISME ET MUTATIONS

François CRISPEELS

Philippe CRUCIFIX

Chargés du cours de Philosophie et déontologie du travail social

Haute Ecole HENAC, Namur

f.crispeels@iesn.be

philippecrucifix@skynet.be

Coup de sonde en direction du terrain

En décembre 2006 et janvier 2007, les étudiants de 3^{ème} année « services sociaux » de l'école sociale de la Haute Ecole HENAC ont interrogé, par petits groupes, une trentaine d'assistants sociaux chevronnés. Les entretiens furent menés selon un protocole dérivé de la méthode du récit de vie. C'est dire, déjà, toutes les limites des résultats ici résumés : aux biais inhérents à la méthode s'ajoutent inévitablement ceux induits par nos enquêteurs – et leur multiplicité – malgré toutes les précautions et vérifications que nous avons prises. En outre, nous avons profité du hasard des situations de stage de nos étudiants et de leur quantité, mais cela ne garantit pas encore la représentativité de notre échantillon par rapport à l'ensemble du travail social tel qu'il se pratique en Belgique. Un biais inhérent au lieu de pilotage de la recherche – l'école sociale de Namur – n'est pas à exclure : notre institution, comme toute institution, bien qu'elle « ratisse large », secrète forcément son réseau, même sans s'en rendre compte. Nous ne nous sommes pas prémunis contre ce biais.

Qu'à cela ne tienne ! La question posée à l'entrée était : *ces vingt dernières années, votre identité professionnelle a-t-elle été « travaillée » par des mutations dans le champ social ?* Les entretiens recueillis auprès des personnes qui ont aimablement accepté de collaborer, permettent d'établir une certaine approximation des mutations contemporaines du travail social telles qu'elles sont vécues sur le terrain.

Tous ou presque font part d'une augmentation remarquable des cadres législatifs et réglementaires qui régissent leur travail. Beaucoup s'approprient de bon gré ce gonflement juridique de leurs missions.

Cette évolution va de paire avec une forte tendance à la spécialisation. La représentation de l'assistant social qui serait à la frontière de plusieurs disciplines et comme dans une attitude de généraliste face à l'usager semble correspondre de moins en moins à ce qui est organisé sur le terrain. Les textes analysés témoignent de façon clairement majoritaire d'une professionnalisation du métier. L'assistant social devient un professionnel à côté du psychologue et de l'infirmier, du médecin et du logopède, du juge ou du banquier, Il est saisi de problématiques clairement identifiées qui n'arrivent que chez lui et qu'il résout avec des procédures, des moyens administratifs, juridiques que lui seul maîtrise, avec des techniques d'intervention sociale auxquelles il se forme et en s'appuyant sur un réseau de confrères relativement serré. Ce qui apparaissait comme un progrès à réaliser, il y a vingt ans d'ici : travailler en réseau – semble acquis aujourd'hui.

Il convient aussi de mentionner une augmentation qualitative de l'attente institutionnelle, de la marge de manœuvre que l'institution est prête à donner aux assistants sociaux. L'assistant

social n'est pas qu'un simple exécutant : il est fréquent qu'un assistant social soit mandaté pour développer tel nouveau service, tel projet selon des modes de gestion du personnel et de répartition du travail assez modernes et dynamiques. Certains AS rencontrés se montrent même inquiets de tant de récente sollicitude.

Ces mutations : juridicisation, spécialisation, professionnalisation, élévation de l'attente institutionnelle – sont fréquemment corrélées, dans les entretiens analysés, avec une augmentation du sentiment de reconnaissance et d'intégration dans l'équipe. Les assistants sociaux font corps avec leurs institutions, même si cela se paie - autre évolution généralisée - d'une augmentation exponentielle de la charge de travail : doublement, voire triplement des dossiers à traiter, des situations d'intervention, d'accompagnement depuis 10 ans, selon ce qui est fréquemment rapporté, parfois sur le ton de la plainte, plus rarement sur le ton du dégoût ou de la révolte. La capacité de travail des assistants sociaux semble extensible à l'infini tandis que le temps leur manque de plus en plus. Mais ils tiennent bon.

Dans le même temps (ou absence de temps), la dimension relationnelle du travail social est mise en question : elle ne ferait plus partie du travail social à proprement parler. C'est non seulement un constat factuel posé par nos interlocuteurs, au regard de l'évolution de leur métier ces dernières années, mais ce constat est la plupart du temps interprété comme une évolution, certes frustrante du métier, mais finalement bénéfique. Cette dimension relationnelle semble définitivement rétrocedée aux éducateurs : il leur reviendrait désormais de parler avec l'utilisateur et de se mettre à son écoute, éventuellement grâce à des techniques d'animation, cependant que l'assistant social préparerait les solutions aux problèmes rencontrés. On aura compris que cette évolution est liée aux évolutions mentionnées précédemment : la professionnalisation pousse l'assistant social à augmenter encore et encore ses compétences techniques plutôt que de « s'ouvrir à la relation » ; il se trouvera conforté dans cette voie du fait qu'elle lui apporte de la reconnaissance de la part de ses coéquipiers. Tendanciellement, le pôle d'attraction psychologique de l'assistant social n'est pas l'utilisateur, mais son équipe. La relation à l'utilisateur n'est donc pas (plus?) une pièce maîtresse du moteur de l'action sociale contemporaine.

Outre des évolutions spécifiques à leur métier, les assistants sociaux rencontrés ont bien entendu relaté certaines évolutions au niveau des publics rencontrés. Rares furent ceux qui décriront une situation sociale statique depuis 20 ans. La plupart relèvent au contraire certaines aggravations dans le chef des usagers des services sociaux. Quatre d'entre elles sont franchement récurrentes : augmentation nette des problématiques familiales ; apparition d'utilisateurs cumulant les difficultés (l'utilisateur type n'est plus celui qui a tel ou tel problème mais celui qui en a plusieurs à la fois) ; démultiplication du nombre d'utilisateurs (très) jeunes ou (très) vieux ; enfin, augmentation des cas dits « psys ».

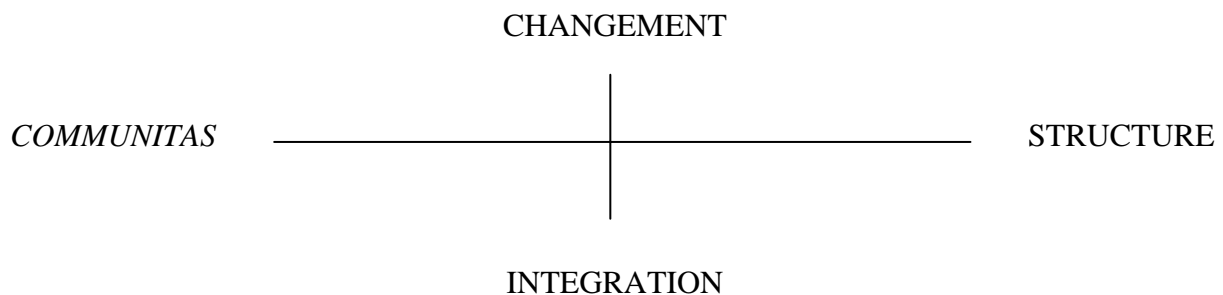
Ajoutons encore que, malgré son contenu vertigineux pour qui prend encore les mots au sérieux, ce diagnostic est presque toujours posé avec une certaine sérénité, le propos allant assez vite aux solutions. Il n'y a que très peu d'aveux d'impuissance : les services sociaux semblent en mesure d'assimiler les misères de ce monde. Les deux maîtres-mots sont : travail en réseau et travail individuel. C'est à force d'installer plusieurs dispositifs d'intervention sociale autour d'un même utilisateur que l'action sociale semble atteindre son but. Cette approche strictement individuelle est clairement majoritaire chez les assistants sociaux rencontrés. Quelques-uns déplorent la suprématie de l'approche individuelle sur le travail social collectif ou communautaire, l'un ou l'autre développe un questionnement de l'arrière fond idéologique

de cette suprématie, principalement sous les formes d'une critique de l'état social actif. Deux ou trois assistants sociaux semblent travailler autrement. Restons-en là pour le volet « mutation » et abordons une réflexion sur l'identité professionnelle.

Présentation d'un outil : la topologie

Les recherches antérieures que nous avons menées portaient sur l'identité professionnelle des assistants sociaux. Sur base de plusieurs centaines de témoignages d'étudiants en situation de stage dans les services sociaux les plus divers, nous avons progressivement élaboré différents outils d'analyse permettant de mettre en relief les choix et hésitations qui se produisent lors de la maturation d'une identité professionnelle. De plus, ces outils ont été éprouvés, au fur et à mesure, par confrontation avec des parcours professionnels au long cours : une vingtaine de rencontres avec des travailleurs sociaux chevronnés ont été organisées et ont permis de corriger les outils (et parfois aussi d'en invalider la pertinence). C'est un de ces outils que nous voudrions présenter ici, sous les formes d'une topologie du travail social.

Cette topologie repose sur la distinction de deux axes. L'axe de l'agir social d'abord, en tension entre deux pôles : celui de l'intégration sociale d'une part, du changement social d'autre part. Cela signifie que tout agir social - cette locution étant à prendre dans un sens très ouvert : politique sociale, action sociale, travail, mesure, projet social, ... que ce soit à l'initiative d'un gouvernement, d'une institution, d'une équipe ou d'un travailleur social isolé – tout agir social, donc, se situe toujours quelque part sur cet axe, plus ou moins proche d'un des deux pôles, en vertu de son contenu, de sa qualité. L'axe sociétal ensuite où l'on retrouve en tension les deux pôles essentiels de toute société : la structure et la *communitas*. Cela signifie, dans cet autre cas, que toute organisation sociale, quelle qu'elle soit – petit groupe, institution, société – est un composé plus ou moins stable de structure et de *communitas*. Ces deux axes, l'un placé en ordonnée, l'autre en abscisse, créent en se croisant une topologie où l'on distingue quatre pôles délimitant chaque fois des territoires différents.



Examinons chacun des pôles. Celui de l'intégration sociale rassemble les pratiques sociales visant à assurer à chacun une place dans la société. Le travail social, aux alentours de ce pôle, a pour but principal d'assurer une adaptation mutuelle de l'individu et de la société. L'assistant social y joue un rôle de gestion et de régulation des tensions qui bousculent constamment les équilibres sociaux. Notamment grâce à l'outillage juridique, il œuvre à ce que chacun jouisse du statut social qui lui est dû et qui lui procure des droits et des devoirs. Il espère, ce faisant, contribuer à la réduction des inégalités.

Aux environs du pôle du changement social, on retrouve les pratiques qui tentent de s'attaquer aux causes structurelles des problèmes sociaux, ce qui, peut-être, équivaut purement et

simplement à mener une lutte structurelle contre les inégalités sociales. Fondamentalement soucieux d'un progrès d'ensemble, le travail social visera dans ce cas la transformation ou la réforme de ce qui, dans l'organisation sociale bien plus que dans les individus, limite l'évolution sociale attendue ou espérée.

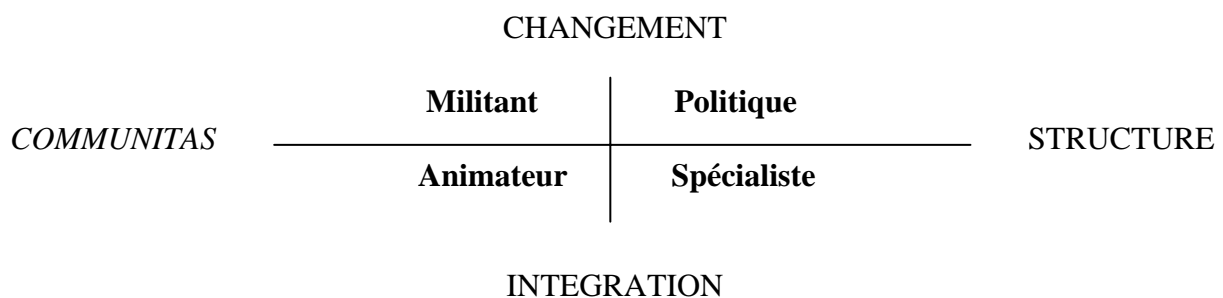
Précisons à présent les pôles de l'axe sociétal. L'être ensemble propre à une société implique de l'organisation, de la codification, une détermination de positions, de rôles, de fonctions et de procédures, ces éléments se cristallisant pour des périodes plus ou moins longues dans des institutions. C'est la partie visible et objective de la société, dont on peut raisonnablement penser qu'elle est nécessaire au maintien de cette société, à sa reproduction au fil du temps voire à sa survie. C'est sa forme, bref : sa structure.

Mais une société ne se réduit pas à son pan structurel. En effet, nous avons à cœur de vivre et d'exister pleinement dans et par les relations dans lesquelles nous nous engageons journallement. Par delà le prescrit, les positions fonctionnelles et hiérarchiques, la relation constitue aussi et certainement un horizon où nous nous projetons existentiellement. Pour en rendre compte, nous posons un autre pôle, en vis-à-vis de la structure : la *communitas*. S'y retrouvent les ressorts subjectifs du fait social, et tout ce que celui-ci peut contenir de sensibilité. C'est la partie où se tisse aussi et autrement l'humanité en même temps qu'elle se structure, la partie « intime » mais non moins importante de la société.

Nous utilisons à dessein cette locution latine de manière à signifier que ce n'est pas la « communauté » qui est ici visée. Outre que ce dernier terme est connoté de façon trop spécifique auprès des professionnels et des experts du travail social (on parle par exemple de « travail communautaire »), il revêt par ailleurs une acception identitaire (on parle de telle ou telle communauté, qu'elle soit très locale ou quasi métaphysique : « la communauté des nations », la « communauté française »), toutes acceptions inadéquates à notre propos.

En effet, structure et *communitas* font communément société : il y a toujours de la *communitas* dans la structure, l'intrication des deux formant précisément une société. Tandis que la structure précise, codifie, organise, et se consolide, la *communitas*, ouvre l'expression, désire et imagine au gré des originalités des uns et des autres. Parallèlement à l'obligation de résultat que la structure se donne à elle-même, la *communitas* introduit comme une distance, qui, articulée à la structure, peut offrir d'autres horizons encore. Ces deux dimensions sont d'égale importance pour faire société.

Le terrain ainsi délimité nous permet de faire émerger quatre territoires identitaires : quatre types d'identité professionnelle : l'AS spécialiste, l'AS animateur, l'AS politique et l'AS militant.



1. J'appartiens plutôt au terrain « spécialiste » quand je choisis une position de structure conjuguée avec une visée d'intégration. Je respecte les exigences de la structure et j'en utilise les moyens pour intégrer l'utilisateur. Je ferai valoir l'égalité des chances dont doit aussi bénéficier l'utilisateur qui m'interpelle, par exemple face à la justice, dans le droit à la sécurité sociale, ... en privilégiant l'expertise technique en ces matières. Je n'aurai de cesse d'instaurer ou de restaurer les droits de l'utilisateur de sorte que la suite ne dépende que de lui, selon son mérite, en toute autonomie retrouvée.

2. Je me positionne plutôt dans le terrain « politique » quand je choisis une position de structure associée à une dynamique de changement. Je réforme le social en aménageant la structure. Je mise sur la capacité de la structure à se corriger elle-même et à rectifier par ses propres moyens les tendances inégalitaires qu'elle génère. Je le ferai de l'intérieur avec les moyens mis en place : réunions, négociations, procédures, droit. Je ne me concentrerai donc pas uniquement sur le service aux usagers, mais je m'engagerai et m'organiserai aussi pour interpeller l'institution, différents acteurs sociaux, voire le monde politique. Je suis un politicien du travail social.

3. Je suis plutôt « militant » quand je choisis une position *communitas* avec une ferme intention de changement. Je privilégie la relation égalitaire avec les usagers comme avec mes collègues. Je mise sur la force du groupe pour transformer le social. Je dénonce la structure sociétale comme étant expressément productrice des inégalités qu'elle prétend réduire et l'analyse afin d'y débusquer les rapports de domination et d'exploitation. Je m'engage dans une pratique créatrice d'une force collective capable de s'engager à son tour dans un rapport de force destiné à la transformation radicale des rapports de domination et d'exploitation. Une dynamique de changement social est ainsi enclenchée, où le plus démuné peut espérer se réapproprier sa destinée : son droit de conjuguer sa liberté avec celle d'autrui.

4. Je suis plutôt « animateur » quand je choisis une position *communitas* avec une visée d'intégration. J'investis principalement l'espace relationnel, convaincu que c'est là que l'individu que je rencontre développera et trouvera les ressorts qui lui permettront une meilleure intégration sociale. Comme le militant, je suis attaché à la *communitas* car elle valorise les différences humaines comme autant de richesses équivalentes. Je favoriserai la libre expression de chacun, envers et contre la structure que j'estime devoir être d'abord et avant tout au service de l'épanouissement de tous. Ouvrir à la parole pour inviter à être est l'intention principale de mon engagement.

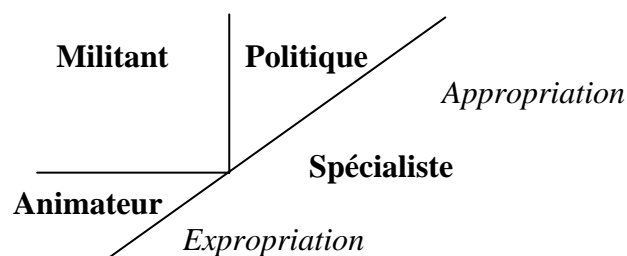
Quatre espaces identitaires sont donc apparus grâce à cette topologie. Cette partition s'est avérée très éclairante pour comprendre un grand nombre de vécus et de parcours professionnels précis. Nous en venons à penser que tout travailleur social se situe forcément quelque part sur cette topologie, sans qu'il s'agisse là d'un cantonnement : des glissements, des évolutions et des hésitations relatifs à l'identité professionnelle peuvent en effet être explicités. De nombreuses distorsions sont également mises en évidence. Par exemple, il arrive que le positionnement identitaire qui découle du discours qu'un assistant social élabore sur son métier ne soit pas le même que le positionnement inféré à partir de la pratique concrète de son métier telle qu'il la rapporte. Il est également fréquent que des écarts identitaires apparaissent entre le positionnement identitaire de l'assistant social et celui de l'institution qui l'emploie. Enfin, la topologie autorise une mise en lumière des identités professionnelles qui sont valorisées à une époque donnée, ce qui n'est pas non plus sans

provoquer des distorsions pour ceux dont l'identité professionnelle ne correspond pas à l'attente du moment.

La topologie au travail

Précisément, nous voudrions à présent montrer que les évolutions, voire les mutations, relevées en première partie de notre texte sont à leur tour lisibles grâce à la topologie identitaire. Eu égard à celle-ci, que nous suggèrent les récits de vie qui nous ont été rapportés?

Manifestement, nous assistons actuellement à une extension du territoire du spécialiste, au détriment des territoires du politique et de l'animateur. Cette extension n'est pas seulement quantitative : certes, il y a fort probablement sur le marché du travail social une plus grande quantité d'AS spécialistes. D'ailleurs, nous avons pu constater avec les moyens du bord que « spécialiste » est la vocation majoritaire (majoritaire, donc pas la seule) chez nos étudiants. Mais un autre processus est à l'œuvre, qui touche qualitativement à l'identité professionnelle des travailleurs sociaux : le territoire spécialiste tend à ex-proprier le territoire animateur et à s'ap-proprier le territoire du politique.



Rappelons- nous, il était question d'une juridicisation et d'une spécialisation du travail social, corrélées avec une diminution acceptée sinon revendiquée du temps concédé à la relation. En termes topologiques, cela signifie non seulement que l'identité professionnelle valorisée aujourd'hui est celle du spécialiste, mais surtout que cette valorisation se construit expressément sur une expropriation : l'identité « animateur » ne serait plus une option pour un assistant social. Autrement dit, l'assistant social qui voudrait exercer correctement son métier, en tout cas dans l'hémisphère intégration, n'aurait plus à s'identifier aux attitudes, valeurs et pratiques propres à la *communitas*. Certes, ce type d'identification ne fait pas l'objet d'une interdiction, mais il n'est sûrement pas promu. Dans les récits de vie qui nous ont été rapportés, de nombreux indices corroborent cette analyse : nous constatons par exemple qu'il est fréquemment question de « contacts » pour signifier l'espace-temps relationnel. L'assistant social a de plus en plus un contact avec l'utilisateur, de préférence à une rencontre. Toujours en guise d'exemple, plutôt dans le domaine de l'action proprement dite : le sans-abri qui vient à squatter une salle d'urgence est déclaré du ressort de la police ; et d'une personne qui ne parvient pas à intégrer un processus professionnalisant, par exemple, il est souvent dit qu'elle relève de l'intervention psychologique.

Le temps de la rencontre semblerait donc bien n'être pas (plus ?) considéré comme partie intégrante du processus de l'action sociale. Il s'agirait plutôt de maximaliser le temps du contact afin de cerner rapidement et efficacement le nœud de la demande et d'y répondre dans la juste mesure des moyens et du mandat.

Cette expropriation de la sphère relationnelle pose au moins cette question : qu'advient-il d'une présence qui pourrait s'offrir pour soutenir le demandeur dans une reconstitution personnelle de son histoire, passée, présente et future ? Cette présence est-elle possible dans la relation comprise comme contact ?

Les mots expropriation et appropriation que nous avons choisis pour désigner l'extension qualitative de l'identité spécialiste au détriment de l'identité animateur et de l'identité politique sont d'abord à prendre dans un sens constatatif : ex-propiation : l'identité animateur n'est plus le propre de l'assistant social, ou du moins, n'est plus dans sa propriété ; appropriation : l'identité politique devient le propre de l'assistant social spécialiste ou du moins fait aussi partie de sa propriété. Mais les charges péjoratives de ces deux termes est expresse. Non pas que l'identité spécialiste serait problématique. Il ne faut surtout pas que notre analyse donne à penser à une moindre valeur de l'identité professionnelle spécialiste : il nous semble clair qu'une approche structurelle de l'intégration est un choix identitaire pertinent et à haute utilité sociale. Ce qui nous semble plus difficile à accepter, et justifie le choix de termes péjoratifs, c'est que ces extensions se paient, sans autre forme de procès, d'une compression de deux autres territoires identitaires : le relationnel est l'affaire des éducateurs, pas des assistants sociaux. Le changement social est l'affaire des spécialistes, pas des assistants sociaux à vocation politique. Précisons d'ailleurs cette deuxième im-posture.

Nous l'expliquions au début : fortement spécialisé, l'assistant social gagne en « professionnalisme ». La reconnaissance des équipiers et de l'institution se manifeste ensuite. Cette dernière ne tarde plus à augmenter ses attentes, ce qui honore l'assistant social. Sous la lampe de la topologie : la structure se tourne vers les spécialistes et les habilite franchement au développement de projets. Ce nouveau type de mandat pousse l'assistant social spécialiste à s'approprier les méthodes et les attitudes auparavant caractéristiques des assistants sociaux à identité politique : réunion, négociation, projet. Il occupe ce terrain, sûr des mandats qui lui sont ostensiblement accordés. Mais ce moyen par lequel il opère une appropriation du terrain politique est aussi ce qui fait qu'il n'est pas un assistant social politique : ce n'est pas lui qui, au départ d'une analyse autonome de son travail et des demandes des usagers, en collaboration avec ses collègues, interpelle la structure, c'est-à-dire son institution, et de proche en proche, grâce au réseau qu'il tisse lui-même, le monde politique. C'est au contraire la structure, par voies institutionnelles et politiques, qui le mandate et lui fait confiance. Là se trouve peut-être toute la différence entre changement social et développement social, toute la différence entre l'assistant social politique qui interpelle la structure et l'assistant social spécialiste mis en posture politique : il opère pour la structure. Il n'est pas impossible que cette appropriation trouve assez vite sa limite : nous l'évoquons plus haut, certains assistants sociaux interrogés, clairement identifiés spécialistes, se montrent perplexes face aux demandes institutionnelles qui les placent, de plus en plus, en situation de quasi management. Plus que la peur d'une responsabilité trop importante, il y a peut-être, à la source de cette perplexité, comme un arrière-goût : *« ma structure me demande de faire quelque chose qui n'est pas, par définition, dans mon identité de spécialiste. On me place en im-posture »*. Mais en attendant, le terrain politique est approprié et l'assistant social éminemment politique voit son audience diminuée.

Identité professionnelle et formation

Lors de l'année académique 2000-2001, nos premières investigations à propos de l'identité professionnelle des assistants sociaux avaient une portée seulement descriptive : il s'agissait

de décrire les possibles identitaires tels qu'ils existaient réellement au sein du travail social. Assez rapidement, nous avons compris que l'identité professionnelle, bien plus que de simplement résulter d'une certaine pratique du travail social, pouvait en être à l'origine : un assistant social donné, suivant son identité professionnelle, posera des gestes professionnels précis, quel que soit son niveau de conscience de ladite identité. Ensuite, il s'est avéré que les outils élaborés, dont la topologie ici résumée, permettaient aussi de révéler les positionnements et les tiraillements identitaires des institutions. Enfin, nous avons mis à profit la commande pour le Congrès de juillet 2007, à Namur, de manière à tester la topologie à une échelle encore plus large : en envoyant tous azimuts nos étudiants-chercheurs à la rencontre d'une trentaine d'assistants sociaux chevronnés, nous avons tenté de dégager une approximation de l'état du travail social, sur le terrain. Nous avons ensuite appliqué notre topologie aux récits qui nous furent transmis, curieux que nous étions de voir si un quelconque résultat allait en sortir. Il semble bien qu'une telle application soit possible et qu'un résultat se soit dessiné : extension d'un certain type de travail social par expropriation et appropriation de deux autres manières. Sans parler du silence relatif au territoire militant. Est-ce le signe qu'il est préservé de l'extension ? Qu'il fait l'objet d'une autre opération invisible ? Qu'il y a erreur dans la topologie ?

Quoi qu'il en soit, l'ensemble du parcours signifie qu'amener à la parole la question de l'identité professionnelle, par exemple grâce à la méthode du récit de vie, est un puissant moyen de mettre au jour, non pas seulement les identités professionnelles des uns et des autres, mais aussi le choix identitaire majoritaire d'une politique sociale tout entière. Plus encore : approcher le travail social par le biais de l'identité professionnelle est une manière de révéler et d'analyser les mutations, à plus ou moins grande échelle, dans les pratiques concrètes du travail social.

La question de l'identité professionnelle est facile à éluder : à peine prononcée, elle retourne d'elle-même au silence. Pour une raison quasi logique assez simple, qu'il nous a pourtant fallu longtemps à percevoir : le mot « identité » donne à croire que la question de l'identité professionnelle relève de la sphère privée, là où chacun fait ce qu'il veut et où il n'y a rien de général ni d'objectif à dire. Mais d'autre part, le mot « professionnelle » donne à croire tout le contraire : que la question de l'identité professionnelle trouvera réponse dans les injonctions données par la profession elle-même. Et là non plus, il n'y a pas grand-chose à dire, puisqu'il faut obéir. Que l'on entende préférentiellement le 1^{er} ou le 2^{ème} terme, dans les deux cas, il n'y a rien à dire. Et la question se ferme. Silence. Ce n'est pas une vue de l'esprit : au moment d'introduire le propos face à nos étudiants, d'année en année : « Que dire de l'identité professionnelle des assistants sociaux ? » - toujours les deux mêmes réponses : « cela dépend des valeurs de la personne » ; ou tout à l'inverse « cela dépend de l'institution qui emploie le travailleur ». Cela s'appelle un dilemme : des deux côtés, le même effet, une évacuation de la question. Comme s'il n'y avait rien de relevant à dire à partir de l'identité professionnelle. Comme s'il n'y avait qu'à se taire à son endroit.

Au contraire, nous pensons avoir montré qu'il est possible de sortir l'identité professionnelle de son mutisme et que cette échappée est de nature à apporter, certes moyennant des outils d'analyse, par exemple notre topologie, d'importants éléments de compréhension des mutations actuelles du travail social. Surtout, puissions-nous avoir convaincu nos étudiants qu'une identité professionnelle, ça existe, ça se construit, et que l'effet en est direct sur la manière d'exercer le métier. Puissions-nous leur avoir montré qu'en dépit du modèle identitaire survalorisé aujourd'hui, il en existe d'autres. Puissions-nous avoir donné à tel ou

tel d'entre eux l'avant-goût, grâce aux jeux topologiques, de s'inventer soi-même son identité professionnelle, certes en tenant compte des contraintes topologiques du moment, mais sans pour autant trop s'en laisser compter. Avec nos remerciements particuliers aux étudiants de la cohorte 2006-2007, maintenant diplômés, pour avoir mené jusqu'au bout le travail d'exploration demandé – le fameux récit de vie. Merci aussi aux travailleurs sociaux rencontrés.